

PÉTITIONS

LE CODE CRIMINEL

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Madame la Présidente, j'ai deux pétitions à présenter au nom des électeurs de Simcoe—Centre.

La première pétition porte sur l'article 745 du Code criminel. Les pétitionnaires demandent au Parlement d'abroger cet article pour que les personnes reconnues coupables de meurtre purgent intégralement leur peine de 25 ans derrière les barreaux.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Monsieur le Président, le deuxième groupe de pétitionnaires demande que le gouvernement du Canada s'abstienne de modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne pour y ajouter l'expression «orientation sexuelle».

Les pétitionnaires s'inquiètent de l'ajout de cette expression non définie dans la loi. Refuser de la définir, c'est donner toute liberté d'interprétation aux tribunaux, ce qui est un précédent très dangereux.

Le Parlement a la responsabilité envers les Canadiens de veiller à ce que les lois ne soient pas interprétées de façon erronée.

• (1510)

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

M. Bob Kilger (Stormont—Dundas, Lib.): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter une pétition, conforme aux exigences de l'article 36 du Règlement, signée par un certain nombre de résidents de ma circonscription, Stormont—Dundas.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de veiller à ce que les quelque 70 emplois du siège de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent à Cornwall restent dans cette ville. Ils font remarquer que la ville de Cornwall ne peut plus se permettre d'autres pertes d'emplois, étant donné que la région souffre déjà de marasme économique après avoir été durement frappée par la fermeture de plusieurs entreprises.

Beaucoup d'autres pétitions, qui ne respectent cependant pas les formes requises par la Chambre, ont circulé localement; leurs signataires expriment eux aussi l'espoir que la question bénéficié de la même considération. Ils demandent au Parlement de reconnaître le lien historique existant entre l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et la ville de Cornwall et d'y maintenir le siège de l'organisme et ces emplois.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Paul Szabo (Mississauga—Sud, Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, je tiens à présenter une pétition qui circule dans tout le Canada. Cette pétition en particulier est signée par un certain nombre de Canadiens de Cambridge, en Ontario.

Les pétitionnaires désirent attirer l'attention de la Chambre sur le fait que tenir maison et prendre soin d'enfants d'âge préscolaire constituent une profession honorable dont on ne reconnaît pas toute la valeur pour notre société.

Les crédits

Ils affirment aussi que la Loi de l'impôt sur le revenu est discriminatoire à l'égard des familles qui décident de s'occuper elles-mêmes de leurs enfants d'âge préscolaire et de leurs membres qui sont handicapés, atteints d'une maladie chronique ou âgés.

En conséquence, les pétitionnaires prient le Parlement de prendre des mesures pour supprimer la discrimination fiscale à l'endroit des familles qui décident de s'occuper elles-mêmes de leurs enfants d'âge préscolaire et de leurs membres qui sont handicapés, atteints d'une maladie chronique ou âgés.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

[Français]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suggère que tous les avis de motions portant production de documents soient réservés.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ—LES DROITS DES VICTIMES

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Réf.) propose:

Que la Chambre blâme le gouvernement de n'avoir pas su faire avancer la réforme de l'appareil de justice criminelle puisqu'il a négligé d'adopter des mesures afin que les droits des victimes soient protégés et l'emportent sur les droits des criminels et a négligé de changer le nom de la semaine du 19 au 26 novembre, Semaine des prisonniers, pour l'appeler la Semaine des droits des victimes.

—Madame la Présidente, je vais partager mon temps. C'est pour moi un honneur et un privilège d'amorcer le débat sur cette motion réformiste.

Le 17 mars 1994, j'ai eu le plaisir de participer à notre premier débat à la Chambre sur les droits des victimes. L'exemple que je vais utiliser s'est produit dans ma province, la Saskatchewan. Il montre que le gouvernement se préoccupe des droits des criminels plutôt que de ceux des victimes. Je veux parler du cas de Gregory Fischer, un individu trouvé coupable du meurtre d'un policier. Il a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.